

Côte-d'Or



RÉDACTION
DE LA CÔTE-D'OR
28, RUE DES PERRIÈRES 21000
DIJON CONTACT :
03 80 53 00 75

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En marche vers l'équilibre

ILS ÉTAIENT PLUS DE 600 À PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CÔTE-D'OR QUI S'EST TENUE LE 27 AVRIL DERNIER, AU PALAIS DES CONGRÈS DE DIJON. LA RÉUNION PLÉNIÈRE A ÉTÉ PONCTUÉE PAR L'ÉNONCÉ DE RÉSULTATS SATISFAISANTS, TROIS ANS APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE FÉDÉRALE.



Les 600 invités
attentifs au déroulement
de l'assemblée générale.



De gauche à droite : François Sauvadet, président du conseil général, Pascal Secula, président, et Charles-Henri de Ponchalon, président de la Fédération nationale des chasseurs.

« **S**e comporter en gestionnaires responsables », tel a été le fil conducteur du rapport moral de Pascal Secula, président. François Sauvadet, président du conseil général, comme Charles-Henri de Ponchalon, président de la Fédération nationale des chasseurs, présents à la tribune s'en sont au demeurant félicités. Cette démarche s'illustre d'ailleurs dans l'actualité, avec l'entrée en vigueur du Schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC), dès la saison prochaine. Établi pour six ans, le SDGC va notamment se traduire par l'application d'importantes mesures de sécurité comme l'obligation du port de gilets fluorescents ou la pose de panneaux mobiles standardisés lors des battues.

OBJECTIF RÉGULATION

Autre domaine où la responsabilité des chasseurs s'impose : le grand gibier. La forte progression des populations de sangliers laisse en effet, présager un accroissement des dégâts. Or, étant donné l'envolée du prix des denrées, le coût des indemnisations pourrait atteindre un niveau prohibitif. Pour éviter cet écueil, Pascal Sécula a lancé un seul mot d'ordre : « *Limiter les volumes à indemniser par tous les moyens en notre possession.* » Un enjeu de taille car le risque de

perdre la maîtrise de la gestion cynégétique reste présent.

Après le gibier, l'effectif des chasseurs a retenu toute l'attention. La dernière assemblée générale avait mis l'accent sur la nécessité de favoriser leur retour en Côte-d'Or. Résultat : le nombre de permis validés dans le département a augmenté de 5 %, alors qu'à l'échelle nationale, on a enregistré une baisse de 2 points. Preuve que les mesures incitatives ont porté leurs fruits.

Baisse du nombre de permis validés à l'échelle nationale mais augmentation de 5 % dans le département.

Dernier challenge et il n'était pas des moindres puisqu'il concernait les finances. Là encore, les indicateurs s'affichent au beau fixe. Tout porte donc à croire que l'on s'achemine vers le redressement de la situation. Une évolution à laquelle l'assemblée s'est montrée sensible en renouvelant sa confiance dans la ligne politique. Ainsi, les quatre résolutions soumises à son approbation (comptes de l'exercice 2007, affectation des bénéfices, budgets 2008-2009, dates d'ouverture et de fermeture) ont été adoptées à la quasi-unanimité.

Enfin, la matinée s'est achevée autour d'un déjeuner où quelque 500 chasseurs ont partagé leurs anecdotes au son des « Trompes de la vallée de l'Ouche », avec au dessert, la remise de médailles à des vétérans ayant beaucoup œuvré pour la chasse.

◆ VÉRONIQUE GUËT-LAMBERT

Une saison en chiffres

PLAN DE CHASSE

Les taux de réalisation s'élevaient à 67 % pour les cerfs, 82 % pour les chevreuils et 79 % pour les sangliers.

DÉGÂTS

Si le nombre de dossiers d'indemnisation est voisin de celui de l'année dernière, l'évolution des cours des produits agricoles pèse sur ce budget.

CLÔTURES ÉLECTRIQUES

Plus de 570 kilomètres ont déjà été posés. Groupements d'intérêts cynégétiques différentes initiatives lancées l'année dernière ont fait des émules pour développer les populations de faisans et de perdrix.

COMMISSIONS TECHNIQUES LOCALES

71 représentants ont été élus.

PERMIS DE CHASSER

Les inscriptions ont enregistré une baisse de 28 %, mais le taux de réussite à l'examen théorique a progressé de 10,5 % et de 5,5 % pour l'examen pratique.

CHASSE À L'ARC

Deux sessions de formation ont été organisées réunissant 50 candidats.

GARDES-CHASSE PARTICULIERS

59 gardes ont participé aux deux sessions de formation.

PIÉGAGE

Le nombre de candidats à cette formation tend vers la baisse.

EN BREF

Permis en ligne

Ça y est ! La FDC21 a rejoint les fédérations qui proposent la possibilité de valider son permis de chasser par Internet, à l'aide, évidemment, d'une connexion sécurisée. L'accès au site de validation sera accessible sur le site fdc21.com.

Attention, le permis actuel est valable jusqu'au 30 juin. Il faudra donc faire la demande après le 15 juin, pour un permis valable du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.



L'exposition inaugurée par le président Pascal Sécula.

TROPHÉES DE CERFS

Inauguration à Dijon

L'exposition obligatoire des trophées de grands cervidés prélevés en Côte-d'Or, s'est déroulée du vendredi 18 au lundi 21 avril au parc des expositions de Dijon.

La mise en place a débuté dès le mardi, grâce à l'aide d'une quarantaine de bénévoles et de quelques administrateurs, sous la maîtrise de Rachel Delafosse (technicienne cynégétique) et Michel Chalumeau (responsable de la commission grand gibier).

Le travail est conséquent :

- Acheminement de tous les présentoirs entreposés dans les locaux de la fédération.

- Montage des présentoirs.

- Acheminement des trophées réceptionnés à la fédération.

- Acheminement des animaux naturalisés de la fédération.

- Réception des trophées apportés par les taxidermistes, ainsi que des animaux qu'ils étaient autorisés à présenter.

- Classement de tous ces trophées par zone cynégétique.

- Mise en place des trophées sur les présentoirs.

- Mise en place de toutes les étiquettes afférentes aux trophées.

- Décoration des présentoirs à l'aide de rameaux d'épicéa.

- Mise en place des animaux pour réaliser un diorama.

- Mise en place du stand de la fdc 21.

- Le jeudi, les différentes associations cynégétiques et les photographes animaliers ont installé leurs stands.

- Le service technique de la fdc 21 et l'ACGGCO, ont déterminé l'âge de tous les animaux par analyse des mâchoires.

- La commission nationale des mensurations a coté les plus beaux trophées.

- Les agents de l'ONCFS ont vérifié la conformité des animaux exposés par rapport aux plans de chasse.

L'exposition a été inaugurée par le président Pascal Sécula, en présence du conseil d'administration, du personnel et de nombreux invités, dont le président national Charles Henri de Ponchalon, Véronique Mathieu, députée européenne et Alain François, président de l'ANCGG. Michel Chalumeau a dressé le bilan technique (voir encadré). Un bilan complet sera disponible prochainement sur le site fdc21.com.

Bilan technique quantitatif

493 trophées sont présentés, répartis comme suit, sachant qu'il en manque 3 :

- 432 pour la chasse à tir dont 8 ont été retrouvés par les équipes de l'Unucr.
- 22 pour la vénerie.
- 39 saisies (infractions ou trouvés morts).

Bilan technique qualitatif

- 17 cerfs de moins de 5 ans soit 71 %.
- 106 cerfs entre 5 et 9 ans soit 24 %.
- 21 cerfs de 10 ans et plus soit 5 %.
- Moyenne : 3,5 ans.

Bilan beauté

- 5 cerfs niveau bronze (minimum 165 points).
- 21 cerfs niveau argent (minimum 180 points).
- 45 cerfs niveau or (minimum 195 points).
- Meilleur trophée : 200,24 points.

Bilan saisies

- 1 erreur de tir.
- 2 blessures de brame.
- 10 blessures de tir (animaux non retrouvés ou non recherchés).

Les causes de la mort des autres animaux n'ont pas pu être déterminées. Parmi les saisies, on trouve 5 trophées niveau bronze, 4 trophées niveau argent et 2 trophées niveau or.

SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE

Impression en cours

Le document concernant le schéma départemental de gestion cynégétique a été approuvé par le préfet, le 14 avril 2008. Il est établi pour une période de 6 ans et est opposable aux chasseurs et associations de chasse du département. L'impression du document est en cours et il sera distribué à tous les détenteurs de plan de chasse, présidents de société, présidents de Gic, etc. D'autre part, il sera consultable et téléchargeable sur le site Internet fdc21.com.

Certaines mesures seront applicables dès cette année :

■ l'agrainage devra être réalisé tout au long de l'année, ou pas du tout, et une déclaration devra être envoyée à la fdc21 (le document est

en cours d'élaboration).

■ Des panneaux mobiles standardisés indiquant le déroulement d'une battue, devront être apposés sur les chemins et routes ouvertes à la circulation, hors emprise de la chaussée, avant la chasse, et retirés dès la fin de celle-ci.

■ Obligation pour les chasseurs de signer la charte de sécurité.

■ Obligation de lire les consignes de sécurité par le responsable de la chasse tous les jours de chasse.

■ Obligation du port du gilet ou veste orange fluo, pour chasseurs postés ou accompagnateurs lors des battues.

Les autres mesures se mettront en place progressivement.

COTISATIONS 2008-2009	
Pour les détenteurs d'un plan de chasse	
Affiliation	60 euros
Redevance territoriale dégâts (bois, friches, landes)	0,20 euro/ha
(prairies, cultures)	0,07 euro/ha
Bracelet sanglier	55 euros
Bracelet sanglier parc agréé	14 euros
Bracelet chevreuil	32,50 euros
Bracelet cerf C2	650 euros
Bracelet cerf C1	540 euros
Bracelet cerf indifférencié	600 euros
Bracelet biche	345 euros
Bracelet jeune cervidé	265 euros
Pour le permis de chasser	
Timbre fédéral	77 euros
Timbre fédéral 9 jours	39 euros
Timbre fédéral 3 jours	20 euros
Timbre départemental grand gibier	30 euros
Il est rappelé qu'une ristourne de 76 euros est appliquée pour les jeunes entre 16 et 21 ans.	
Contrat de service petit gibier	0,10 euro/ha

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

CRUD'SCROFIX

Pour attirer en particulier les sangliers et à un degré moindre les cervidés et ainsi mieux les cantonner en forêt.

20 €

Sac de 25 kg
Quantité polette, nous consulter



35 €

SCROLIQ

Le goudron facile d'emploi

Le carton de 6 bouteilles de 1,250 kg 35 €



VIT'CALL

Radiodiffuseur au format très compact, émet des sons très puissants. Sangliers ou canards

99 €



PORTE GIBIER

Conçu pour être positionné sur tous les crochets d'attelage (+ 75 €) et sur le support de l'APV.

150 €



GOUDRON SP SANGLIER

Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.

20 €

Le bidon de 5 kg 20 €
Le pack de 6 65 €



CINGLAVIT

Super attractif sanglier hyper concentré.

Le carton de 6 bouteilles de 500 g 35 €



FISHVIT

Arôme liquide goût poisson très attractif pour les sangliers.

Le bidon 5 kg 35 €
Carton de 6 bidons de 500 g 35 €



SPRAYVIT

Pulvérisateur d'arômes de laie en chaleur, programmable de 1 mn à 4 heures.

Scroforat spray 300 ml / 500 pulv
Poisvit spray : 300 ml / 500 pulv
Trufvit spray : 300 ml / 500 pulv
(23 € la recharge)

60 €



GOUDRON VEGETAL

Goudron dit de "Norvège" Plus liquide que le goudron SP sanglier.

Le bidon 5 kg 17,50 €
Le pack de 6 bidons 60 €

17,50 €



35 €

PLUX'PLUSVIT

Effets désinfectants, bactéricides, et répulsifs sur les parasites externes des sangliers.

La bouteille 1,100 kg 35 €
Le bidon 5 kg 125 €



Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande

Z.A. du Bigot

45120 CORQUILLEROY (France)

Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42

E-mail : vitex45@wanadoo.fr -

www.vitex-chasse.com

